

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 24 MAI 2016**

L'an deux mille seize, le 24 mai à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jérôme MOROGE, Maire.

**MEMBRES PRESENTS A LA SÉANCE :**

Jérôme MOROGE, Maryse MICHAUD, Wilfrid COUPE, Patrice LANGIN, Sandrine COMTE, Roger MAJDALANI, Marguerite LENOBLE, Jorge VELSO MACHADO, Jocelyne CLAUZIER, Marcel GOLBERY\*, Yann BIDON, Marjorie CHAIZE, Jacques ROS, Marie-Noëlle DUFOUR\*\*, Max SEBASTIEN, Myriam SIMON, Gino ROMANO, Dominique LARGE, Lionel RUFIN, Yann-Yves DU REPAIRE, Marysa DOMINGUEZ, Daniel DELEAZ, David CHIZAT, Jean-Claude DUFOUR, Nathalie MURCIA, Bernard JAVAZZO.

**ABSENTS EXCUSES AVEC PROCURATION :**

Nora BELATTAR a donné pouvoir à M. MAJDALANI  
Anne DEMOND a donné pouvoir à Mme LARGE  
Mostefa BENAOU, a donné pouvoir à M. COUPE  
Marie-Claire CASTERAN a donné pouvoir à Mme MICHAUD  
Eliane CHAPON a donné pouvoir à Mme LENOBLE  
Marie-Thérèse COULLET a donné pouvoir à Mme CARECCHIO

\*Arrivée à 18 h 40

\*\*Départ à 19 h 05 a donné pouvoir à M. LANGIN

\*\*\*\*\*

**1) APPEL NOMINAL**

**2) DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE**

Monsieur DELEAZ est désigné secrétaire de séance.

**3) APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 29 mars 2016**

Monsieur le Maire met aux voix le procès-verbal du Conseil Municipal du 29 mars 2016.

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve le procès-verbal de la séance du 29 mars 2016.

**COMPTE RENDU AFFICHE DU 27 MAI AU 27 JUIN 2016**

## ÉTUDE DE L'ORDRE DU JOUR :

### ACTES DE GESTION

#### Compte-rendu au Conseil Municipal des Actes de gestion

**Rapporteur : Mr MOROGE**

Le Conseil Municipal, **PREND ACTE**, des actes de gestion accomplis par le Maire, en vertu de la délibération du 1<sup>er</sup> juillet 2014.

### DIRECTION GENERALE DES SERVICES

#### 1- Mise en œuvre de la protection fonctionnelle au sein de la Mairie

**Rapporteur : Mme MICHAUD**

Le Conseil Municipal à l'**unanimité des membres présents**,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à mettre en œuvre la protection fonctionnelle relative aux frais de procédure et honoraires d'avocat, ainsi qu'à tout autre frais de réparation des préjudices subis par les agents ou élus victimes

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout acte nécessaire à la mise en œuvre de cette protection

**DIT** que les crédits sont inscrits au budget communal

#### 2- Règlement afférente aux logements de fonction

**Rapporteur : Mme MICHAUD**

Le Conseil Municipal à la **majorité des membres présents, 7 contres du groupe « Pierre-Bé demain » et du groupe « Divers gauche, laïque et républicaine »**

**VALIDE** la liste des postes ouvrant droit à l'attribution d'un logement

**ABROGE** la délibération du 12 septembre 1995

#### 3- Taux des indemnités versées aux régisseurs de recettes et d'avance

**Rapporteur : Mme MICHAUD**

Le Conseil Municipal à l'**unanimité des membres présents**,

**DECIDE** de fixer au taux de 100% prévu par la réglementation en vigueur les indemnités de responsabilités attribuées aux régisseurs de recettes et d'avance de la mairie qui remplissent les conditions énoncées par l'arrêté du 3 septembre 2001

**DIT** que les crédits sont prévus au budget primitif de la commune

#### **4- Attribution d'une subvention exceptionnelle aux associations des parents d'élèves de la commune**

**Rapporteur : Mme MICHAUD**

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents,

**DECIDE** d'attribuer une subvention exceptionnelle à l'association APE3PE d'un montant de 100 €.

**DECIDE** d'attribuer une subvention exceptionnelle à l'association FCPE d'un montant de 100 €.

**DIT** que les subventions seront imputées au 65.20.6574 de l'exercice budgétaire 2016 dont le chapitre est approvisionné

#### **5- Déclaration d'intention sur la généralisation de la commande publique durable pour les achats de la Mairie de Pierre-Bénite**

**Rapporteur : Mme CLAUZIER**

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents,

**APPROUVE** la déclaration d'intention sur la généralisation de la commande publique durable pour les achats de la Mairie de Pierre-Bénite.

#### **6- Convention de mutualisation de moyens entre la Mairie et le collège Marcel Pagnol pour la restauration des élèves**

**Rapporteur : M. MOROGE**

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents,

**AUTORISE** Monsieur le maire à signer la convention de mutualisation de moyens entre la mairie et le collège Marcel Pagnol, et toute pièce s'y rapportant.

**DIT** que les crédits sont inscrits au budget de la collectivité

### **POLE SERVICE A LA POPULATION**

#### **7- Création d'une société publique locale funéraire (SPL) – Participation de la commune de Pierre-Bénite au capital de la SPL**

**Rapporteur : M. MOROGE**

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents,

**DECIDE** de souscrire à hauteur de 5 000 € au capital social de la SPL PFIAL, fixé à 600 000 €, qui sera créée, à l'initiative du Syndicat des PFIAL.

**DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la commune.

### **8- Tarif des ventes de concessions, des taxes et vacations funéraires**

**Rapporteur : M. MOROGE**

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents,

**DECIDE** que les tarifs des taxes et vacations funéraires ainsi que le tarif des concessions dans le cimetière communal seront les suivants à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016 et valables un an à compter de cette date :

	Tarifs au 1 <sup>er</sup> juillet 2016 (en euros)	Tarifs au 1 <sup>er</sup> juillet 2015 (en euros)
<b><u>Vacation de police</u> :</b>	<b>20</b>	20
<b><u>Taxe communale sur les convois funéraires</u></b> (gratuité pour les décès des enfants de moins de 3 ans)	<b>50</b>	50
<b><u>Acquisition de concessions</u> :</b>		
■ <b>Concessions de 2.5 m2 :</b>		
♦ Sur 15 ans :	<b>225</b>	225
♦ Sur 30 ans :	<b>579</b>	579
■ <b>Concessions de 5 m2 :</b>		
♦ Sur 15 ans :	<b>451</b>	451
♦ Sur 30 ans :	<b>1156</b>	1156
■ <b>Columbarium :</b>		
♦ Sur 15 ans :	<b>199</b>	199
♦ Sur 30 ans :	<b>564</b>	564
■ <b>Cavurne :</b>		
♦ Sur 15 ans :	<b>280</b>	280
♦ Sur 30 ans :	<b>799</b>	799

## **POLE EDUCATION**

### **9- Renouvellement de la convention entre la commune de Pierre-Bénite et le « Groupe Babilou »**

**Rapporteur : Mme BELATTAR**

Le Conseil Municipal à la majorité des membres présents, 4 abstentions du groupe « Pierre-Bé demain »

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention entre la Commune de Pierre-Bénite et « le Groupe Babilou », valable du 1<sup>er</sup> août 2016 au 31 juillet 2017

**DIT** que les crédits sont prévus chapitre 011 article 6228 sous fonction 641

## **10- Tarifs 2016-2017**

**Rapporteur : Mme BELATAR**

Le Conseil Municipal à la majorité des membres présents, 2 contres du groupe « Pierre-Bé demain » (Messieurs Deleaz et Chizat) et 5 abstentions du groupe « Divers gauche, laïque et républicaine » et du groupe « Pierre-Bé demain » (Mesdames Carecchio et Couillet)

**DECIDE** des nouveaux tarifs conformément aux tableaux

**DIT** que l'ensemble des tarifs qui suivent est applicable du 1<sup>er</sup> septembre 2016 au 31 août 2017, sauf les tarifs des repas du foyer A. Croizat, du portage à domicile et des enseignants, applicables du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 31 décembre 2017

## **POLE CULTURE**

### **11- Evolution des tarifs des activités culturelles municipales 2016/2017 et des locations de salles**

**Rapporteur : Mme LENOBLE**

Le Conseil Municipal à la majorité des membres présents, 7 abstentions du groupe « Pierre-Bé demain » et du groupe « Divers gauche, laïque et républicaine »

**DECIDE** des nouveaux tarifs conformément aux tableaux

**DIT** que l'ensemble des tarifs qui suivent est applicable du 1<sup>er</sup> septembre 2015 au 31 août 2016

## **POLE DEVELOPPEMENT ET AMENAGEMENT URBAIN**

### **12- Convention d'intervention de la Police Municipale sur les voies ouvertes à la circulation publique de Lyon Métropole Habitat**

**Rapporteur : M. MOROGE**

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents,

**APPROUVE** le contenu de la convention d'intervention de la police municipale sur les voies ouvertes à la circulation publique de Lyon Métropole Habitat,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention d'intervention de la police municipale sur les voies ouvertes à la circulation publique de Lyon Métropole Habitat

**13- Enquête publique au titre des Installations Classées Pour la protection de l'Environnement : demande d'autorisation présentée par la société « La corbeille bleue Rhône-Alpes » en vue d'étendre des activités de transit, regroupement de déchets non dangereux en mélange, d'encombrants, de déchets de chantiers, de verre et de broyage de bois au 17 rue de Fos-sur-Mer à Saint-Fons**

**Rapporteur : M. MAJDALANI**

Le Conseil Municipal à la **majorité des membres présents, 3 contres** du groupe « Pierre-Bé demain » (Monsieur Chizat, Mesdames Couillet et Carecchio) et 4 abstentions du groupe « Divers gauche, laïque et républicaine » et du groupe « Pierre-Bé demain » (Monsieur Deleaz)

Ayant pris connaissance du dossier d'enquête publique rend un avis FAVORABLE sous réserve du CHSCT à la demande d'autorisation présentée par la société LA CORBEILLE BLEUE RHONE-ALPES en vue d'étendre des activités de transit, regroupement de déchets non dangereux en mélange, d'encombrants, de déchets de chantiers, de verre et de broyage de bois au 17 rue de Fos-sur-Mer à Saint-Fons.

**Le Maire lève la séance à 20 h 30**